

**RÈGLEMENT N° 1360-2022 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT
N° 1297-2020 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE
MODIFIER L'ANNEXE 3 : GRILLE DES
SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CH-207**

Le conseil décrète ce qui suit :

1. L'annexe 3 – « Grille des spécifications » de la zone CH-207, est modifié par l'ajout :
 - D'une autorisation, dans la section « Autres dispositions », à la sous-section de « Usage mixte » de la classe d'usage H1;
 - D'une autorisation, dans la section « Autres dispositions », à la sous-section de « Usage multiple » des classes d'usage C1, C6, P1 et P3.

Guy Lamothe
Maire

Matthieu Ledoux, CPA
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion	2 août 2022
Adoption du premier projet de règlement n° PP-2022-22, résolution n° 209-08-22	2 août 2022
Adoption du second projet de règlement n° SP-2022-22, résolution n° 228-09-22	6 septembre 2022
Adoption du règlement, résolution n° 255-10-22	4 octobre 2022
Certificat de conformité de la MRC / Entrée en vigueur	26 octobre 2022
Avis public / Publication du règlement	9 novembre 2022
Numéro séquentiel	639755